LE DÉSISTEMENT ASSISTÉ : POINT DE VUE DES JEUNES SUR CE QUI FACILITE (OU PAS) LEURS PROCESSUS

Isabelle F.-Dufour (et plusieurs collaborateurs-trices)

16 novembre 2021 : IUJD

COMMENÇONS À L'ENVERS…

- Je présenterai les résultats de trois études distinctes aujourd'hui;
- Il s'agit un peu, du bilan des neuf dernières années que j'ai passées à étudier le désistement et le désistement assisté chez les adolescents et jeunes adultes;
- Je remercie donc EN DÉBUTANT, toutes les étudiantes (Marie-Pierre Villeneuve, Roxanne Couture-Dubé, Élodie Saint-Pierre, Marie-Soleil Rivière, Michelle Parizeau, et autres) qui ont collaboré à ces projets;
- Ainsi que mes collègues Natacha Brunelle, Julie Marcotte, et Denis Lafortune qui ont réalisé ces études avec moi.

QUE SAVONS-NOUS DE LA DÉLINQUANCE DES JEUNES ?

- On sait d'abord qu'une proportion très restreinte d'adolescents (5 à 10 % selon les études) sont responsables de la majorité des délits violents commis par les adolescents (50 à 62 % selon les études) –Snyder et Sickmund, 1999;
- On sait aussi que la majorité des adolescents qui commettent des délits vont se désister du crime (cesser de commettre des délits et ne plus se considérer un délinquant) lors des premières années du passage à la vie adulte;
- C'est donc une infime proportion d'individus qui poursuivront leur « carrière criminelle » après avoir atteint la trentaine;
- Si cela peut sembler encourageant (pourquoi ne pas juste attendre qu'ils maturent?), il faut savoir que chaque individu qui persiste coûte environ 1,3 à 1,5 millions de dollars de dommages par tranche de dix ans -Snyder et Sickmund, 1999.

L'ALLONGEMENT DE LA PÉRIODE ADOLESCENTAIRE SEMBLE AUSSI POSER PROBLÈME

Graphique 3
Taux d'auteurs présumés de crimes, selon l'âge de l'auteur présumé, 2014

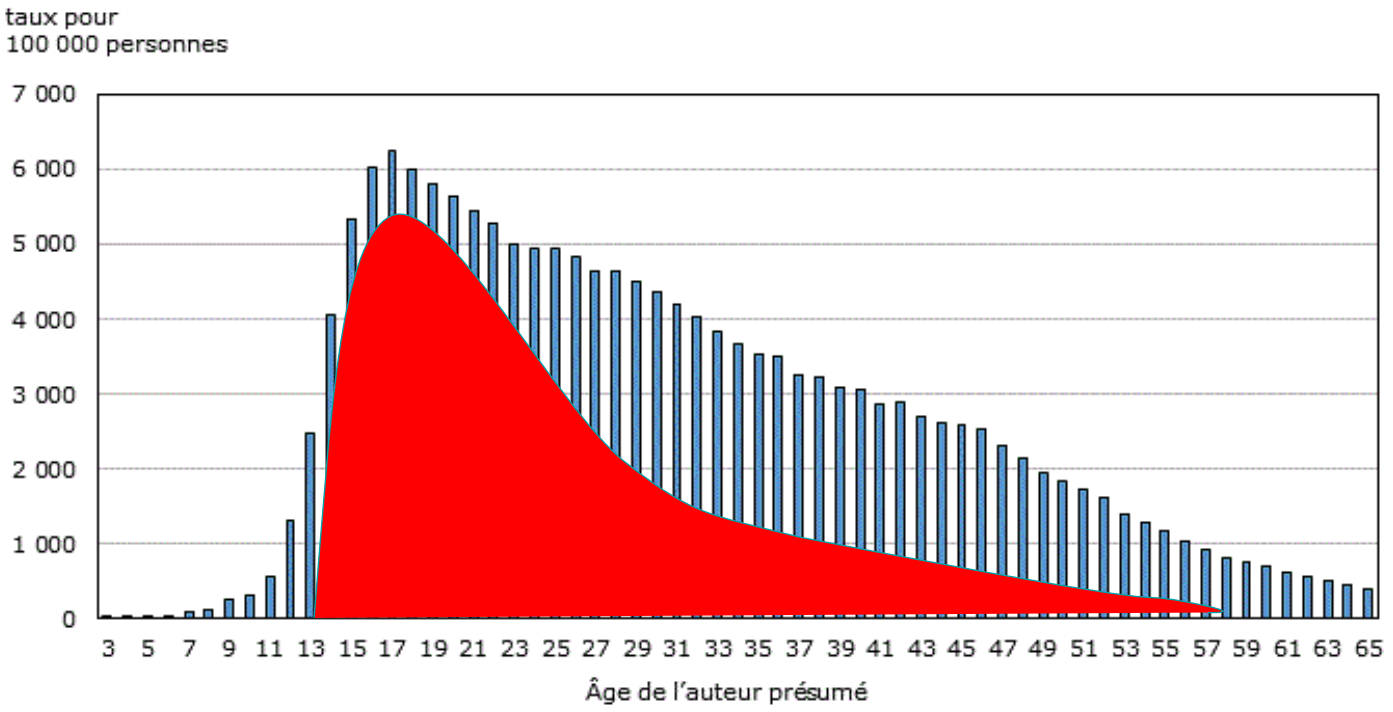

Note : Les taux représentent toutes les infractions au *Code criminel* (sauf les délits de la route). Les taux sont calculés pour 100 000 personnes à chaque âge. Les chiffres de population sont fondés sur des estimations au 1er juillet fournies par la Division de la démographie de Statistique Canada. Les auteurs présumés âgés de moins de 12 ans ne peuvent être inculpés d'une infraction en vertu du *Code criminel*.
Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, 2014.

MÊME SI L'ON RECONNAIT QUE LE PASSAGE À LA VIE ADULTE SE PRODUIT PLUS TARDIVEMENT, L'ÂGE LÉGAL, LUI, N'A PAS CHANGÉ...

Environ 50 % des détenus au Canada sont des jeunes adultes

Graphique 2
Admissions d'adultes à la détention dans un établissement provincial ou territorial, selon le groupe d'âge et le sexe, 2018-2019

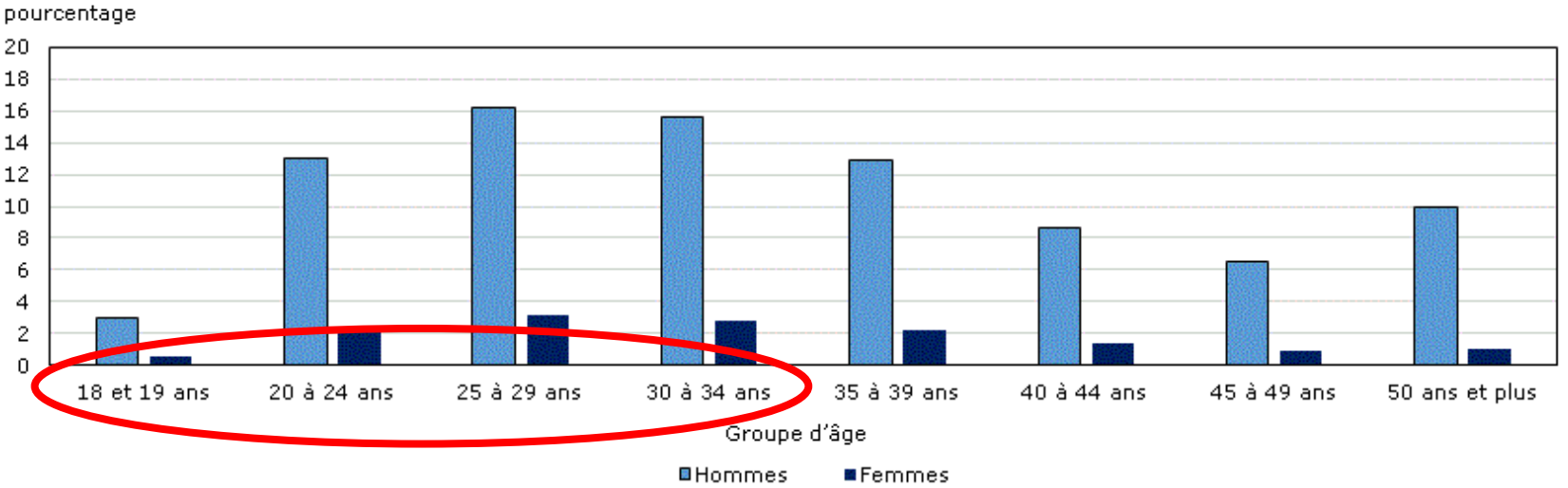

Note : Des données supplémentaires sont offertes dans les tableaux 35-10-0015 et 35-10-0017 de Statistique Canada. L'âge représente l'âge de la personne au moment de l'admission. Les admissions aux fins des enquêtes du Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités sont comptées chaque fois qu'une personne commence une période de surveillance quelconque dans un établissement correctionnel ou dans la collectivité. Ces données décrivent et mesurent le cheminement des personnes dans les services correctionnels au fil du temps. La même personne peut figurer plusieurs fois dans les comptes d'admissions. Cela se produit lorsqu'elle change de statut correctionnel (p. ex. de la détention provisoire à la détention après condamnation) ou lorsqu'elle réintègre le système plus tard au cours de la même année. Exclut les admissions d'adultes dont le sexe ou l'âge était inconnu.
Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités, Enquête sur les services correctionnels pour adultes, Enquête intégrée sur les services correctionnels et Enquête sur les services correctionnels canadiens.

ET NOS JEUNES ADULTES...

Variables sociodémographiques	Nombre de dossiers retenus	Nouveau contact avec les SCQ (avec ou sans condamnation)[12]	Taux de récidive/reprise		
			Nouvelle condamnation	Nouvelle incarcération	Condamnation à une peine d'incarcération de 2 ans et plus
Ensemble des libérés	100 % (8 960)	60 % (5 415)	54 % (4 808)	42 % (3 755)	2 % (202)
Sexe					
Femmes	10 % (872)	59 % (518)	53 % (465)	39 % (338)	1 % (5)
Hommes	90 % (8 088)	61 % (4 897)	54 % (4 343)	42 % (3 417)	2 % (197)
Âge à l'admission					
18-24	19 % (1 720)	73 % (1 261)	65 % (1 125)	50 % (857)	3 % (51)
25-34	27 % (2 439)	64 % (1 561)	56 % (1 368)	44 % (1 071)	2 % (51)
35-44	26 % (2 358)	61 % (1 447)	55 % (1 298)	43 % (1 009)	2 % (46)
45 et +	27 % (2 443)	47 % (1 146)	42 % (1 025)	33 % (818)	2 % (54)
Origine					
Allochtone	94 % (8 436)	60 % (5 036)	53 % (4 455)	41 % (3 487)	2 % (192)
Autochtone[13]	6 % (524)	72 % (379)	67 % (353)	51 % (268)	2 % (10)

Ont les plus haut taux de récidive et de nouvelle incarcération chez l'ensemble des détenus québécois

- Lalande, P., P. Dolmaire et R. Lévesque (2018). La récidive/reprise de la clientèle confiée aux Services correctionnels du Québec, cohortes 2010-2011. Québec : Direction générale adjointe aux programmes, au conseil et à l'administration, Direction générale des services correctionnels, ministère de la Sécurité publique du Québec, 112 p.

IL FAUT DONC SE PRÉOCCUPER TRÈS TÔT DE CE QUI ARRIVERA SI ON « ÉCHAPPE » NOS ADOLESCENTS CONTREVENANTS

PREMIÈRE ÉTUDE : LES JEUNES EN ODP

PREMIÈRE ÉTUDE : LES JEUNES EN ODP OU EN « DERNIÈRE CHANCE »

- 411 dossiers complets de jeunes suivis au moins 6 mois (une majorité d'entre eux sont suivis pendant 2 ans et 6 mois);
- Les dossiers proviennent de Laval, Lanaudière, Montréal, Québec, Chaudières-Appalaches et Saguenay;
- Pour donner une idée de l'ampleur des données, nous avons reçu 55 dossiers de Chaudière-Appalaches = 1854 pages;
- Lanaudière en a fait parvenir 112, pour 2691 pages de suivi;
- On a donc plus de 10 000 pages de suivi! Je les ai lues à trois reprises depuis 2013;
- Plusieurs essais ont été réalisés (Hélène Fortin-Lachance sur les dossiers des filles; Audrey Nolin sur ceux des adolescents ayant commis une infraction sexuelle; Roxanne Couture-Dubé sur les jeunes qui souffrent de tr. mentaux; Émilie d'Amours de Courberon sur les jeunes membre d'un gang de rue) et une thèse (Marie-Pierre Villeneuve sur les jeunes engagés dans une criminalité sérieuse ou chronique).

QU'AVONS-NOUS APPRIS ?

- Les jeunes qui sont sentenciés d'une ODP se polarisent en deux groupes :

-ceux qui commettent des délits à caractère sexuel (uniquement) présentent, plus souvent, des troubles intériorisés (dépression, anxiété) et proviennent aussi de familles plus soutenantes. En général, le pronostic est très bon;

-les autres (vol, drogues, violence) ont plus souvent des troubles extériorisés (trouble des conduites, troubles d'opposition) et proviennent de familles à faible soutien social (peu de liens entre les membres, parents décédés ou incarcérés, placement en bas âge, multiples familles d'accueil).

- Sauf exceptions

-les jeunes qui ont commis des délits à caractère sexuel vont profiter de l'aide reçue pour « saisir cette dernière chance »;

-chez les autres, il semble la qualité du suivi soit un facteur très important de réussite

VOICI LE CAS DE A. SUIVI PENDANT 2 ANS. NOTES ÉVOLUTIVES

- « Je lui rappelle les conséquences auxquelles il s'expose en poursuivant sa consommation de cannabis malgré sa condition lui interdisant et lui indiquons que nous allons demander un dépistage »;
- « Il devra avoir pris rendez-vous au CJE pour la rédaction de son CV, effectuer les démarches pour recevoir sa carte d'assurance maladie et rencontrer un médecin et se responsabiliser face à ses obligations auprès la Cour municipale [avant la prochaine rencontre] »;
- « Lui reflète qu'il a avantage a être transparent à mon égard, parce que si j'obtiens l'information par des tiers à l'effet qu'il a manqué ses conditions, les conséquences risquent fort d'être pires que s'ils se montre honnête et l'avoue de lui-même »;
- « Je lui reflète son manque de motivation pour se prendre en main et son manque de débrouillardise. En effet, il réfère toujours à ses parents ou d'autres personnes lorsque je le questionne sur les démarches à faire pour atteindre ses objectifs »;
- « Il craint que les gens qui n'ont pas été arrêtés veulent se venger. Je lui reflète que c'est par ses conflits et ses comportements qu'il a mis toute la famille en danger »;
- « Fin du suivi. Je lui souhaite bonne chance ».

LE CAS J.

- « Nous remarquons que J. adopte une attitude nonchalante et à la limite de l'arrogance ». « Le père adopte une attitude très encadrante et adéquate à l'égard de son fils. Il le reprend systématiquement dès que ce dernier cherche à se rendre arrogant. Le père nomme, en la présence de son fils, que si la situation devient intenable, il va lui demander de quitter son domicile et ne le reprendra plus par la suite » « J. finit par collaborer minimalement au plan d'intervention lorsque je lui reflète que plus vite la démarche sera complétée, plus vite la rencontre prendra fin ». « L'agent de police nous informe que les policiers sont intervenus au domicile du père suite à une dispute avec J. où le père a finit par une altercation physique »;
- « Père demande qu'on applique suspension de liberté et le mette sous garde pendant 48 heures ». « Les policiers n'ont pu l'intercepter. J. est en fugue » « M'avise que le mandat d'arrestation a été exécuté et J. est au CR ». « Il affirme que nous « gâchons sa vie ». Lorsque nous lui reflétons qu'il est seul responsable de ses choix, il me répond en disant que nous le mettons dans la marde »;
- « Au Centre, J. apprendra a vivre en société, à se conformer à des règles, à gérer ses frustrations ». « J. est incapable de nommer des moyens concrets qu'il mettra en place à sa sortie pour ne pas se retrouver à nouveau en dedans ». « Faisons un signalement puisque les parents ne veulent pas reprendre leur fils ». « Nous informe que J. a fugué ». « J. est détenu à Montréal. Les agents de police demandent si le mandat est encore en vigueur. Nous confirmons qu'il est sous un mandat d'arrestation LSJPA ».

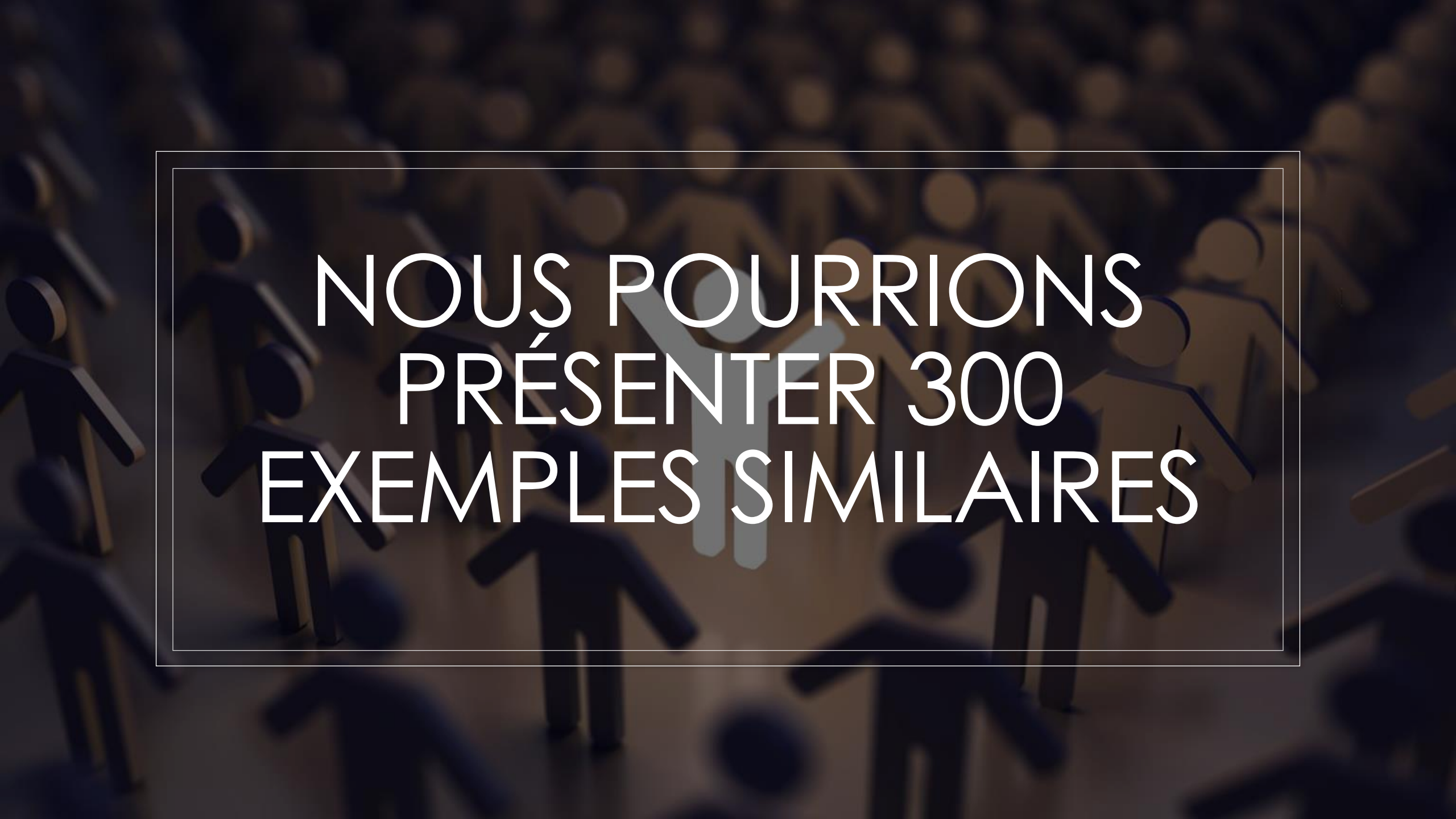
NOUS POURRIONS
PRÉSENTER 300
EXEMPLES SIMILAIRES

CE QU'ON VOIT LE PLUS SOUVENT DANS LES DOSSIERS…

- On remarque que certains délégués à la jeunesse conçoivent que les adolescents ont 'choisi' leur carrière criminelle;
- Ils sont donc responsables de ce choix AINSI que des moyens à prendre pour s'en sortir;
- Dans cette optique, le délégué à la jeunesse se perçoit donc comme un 'agent de probation' pour mineurs et le rappelle fréquemment aux adolescents (« Ce n'est pas à moi à lui courir après, je ne suis pas sa TS »);
- L'accent est mis sur le contrôle, la gestion des manquements, la lecture des conditions;
- On transfère une grande part de l'accompagnement psychosocial à l'extérieur du cadre de la relation (ex. on oblige l'adolescent à suivre une thérapie pour la drogue, pour la gestion de la colère, à suivre des ateliers de préparation au travail, etc.);
- Dans ce type de modèle d'intervention, le délégué à la jeunesse quitte rarement son bureau : il se présente en cour, au poste de police ou au CR le cas échéant.

DEUXIÈME ÉTUDE :

UN PROJET DE RECHERCHE DE GRANDE ENVERGURE

- 146 jeunes âgés de 16 à 35 ans rencontrés pour le premier temps de mesure;
- Près de la moitié ont été revus pour une seconde entrevue 18 mois plus tard;
- Un guide d'entrevue qui porte sur leurs perceptions des services reçus : sur ce qui a été aidant et ce qui l'a moins été;
- Plusieurs ont été (ou sont) suivis par des intervenants de la LSJPA;
- Voici leurs points de vue.

LES JEUNES PENSENT QUOI DE LEURS SUIVIS PROBATOIRES ?

CE QU'ILS PENSENT QUE C'EST UN SUIVI...

- MA1_020 : « C'est un intervenant pour ta réinsertion sociale dans l'fond. Il checke tes conditions pour voir si tu les respectes, tu dis oui puis... J'y vais un tour général de ma vie depuis 2 ou 3 semaines-là. (Intervieweur: Puis cet intervenant, est-ce le même depuis que tu as 13 ans?);
- MA1_020 : « C'est n'importe quel intervenant qu'ils vont envoyer je vais te dire franchement (Intervieweur: ca change souvent?);
- MA1_020 : « pas mal oui » (Intervieweur: et c'est quoi ton problème de réinsertion sociale?);
- MA1_020 : Ben moi je vais te dire, j'en ai plus de problème de réinsertion sociale. Je vais te dire, je fais plus de niaiseries. Je travaille pas mal tout le temps. J'ai une blonde stable avec une job stable (Intervieweur: et tu penses quoi des intervenants de réinsertion sociale?);
- MA1_020 : « C'est des intervenants différents qui savent pas, la plupart du temps, mon dossier. Ils me disent : « ça te fais quoi à toi? Tu ressens quoi quand tu fais de délits? » Moi je leur dis « je sais pas ». Tu leur réponds des réponses simples et niaiseuses pis c'est ça...

OR, SANS GRANDE SURPRISE, LES ADOLESCENTS QUI SONT SUIVIS AINSI FINISSENT PAR SE RETROUVER 'PLUS LOIN' DANS LE SYSTÈME

Sans grande surprise, car d'une part :

1- Il est beaucoup plus difficile de faire diminuer le risque de récidive en milieu ouvert (réduction moyenne de 10 %) qu'en milieu fermé (30 %) (Pappas et Dent, 2021) puisqu'évidemment, on ne peut pas avoir le même dosage-intensité;

2- Parce que toutes les approches contrôlantes AUGMENTENT le risque de récidive des adolescents. Les « courtes incarcérations » de 48 heures par exemple, augmentent le risque de récidive de 5 % par rapport à un groupe contrôle (Pappas et Dent, 2021).

Bref, les adolescents qui ne SONT PAS suivis par des « agents de contrôle » ont toujours des taux de récidive moins élevés que ceux qui sont suivis de très près (Aos et coll., 2001; Kim et coll., 2013; Pappas et Dent, 2021).

ET IL SE PASSE QUOI UNE FOIS QUE LES MANQUEMENTS AUX PEINES CONDUISENT LES ADOLESCENTS À L'INTÉRIEUR DES MURS ? (POINTS DE VUE DES JEUNES)

LE BACK-DOOR SENTENCING (TRAVIS ET FISHER, 2005)

Graphique 2
Dix infractions fréquentes dans les causes réglées par les tribunaux de la jeunesse, Canada, 2014-2015

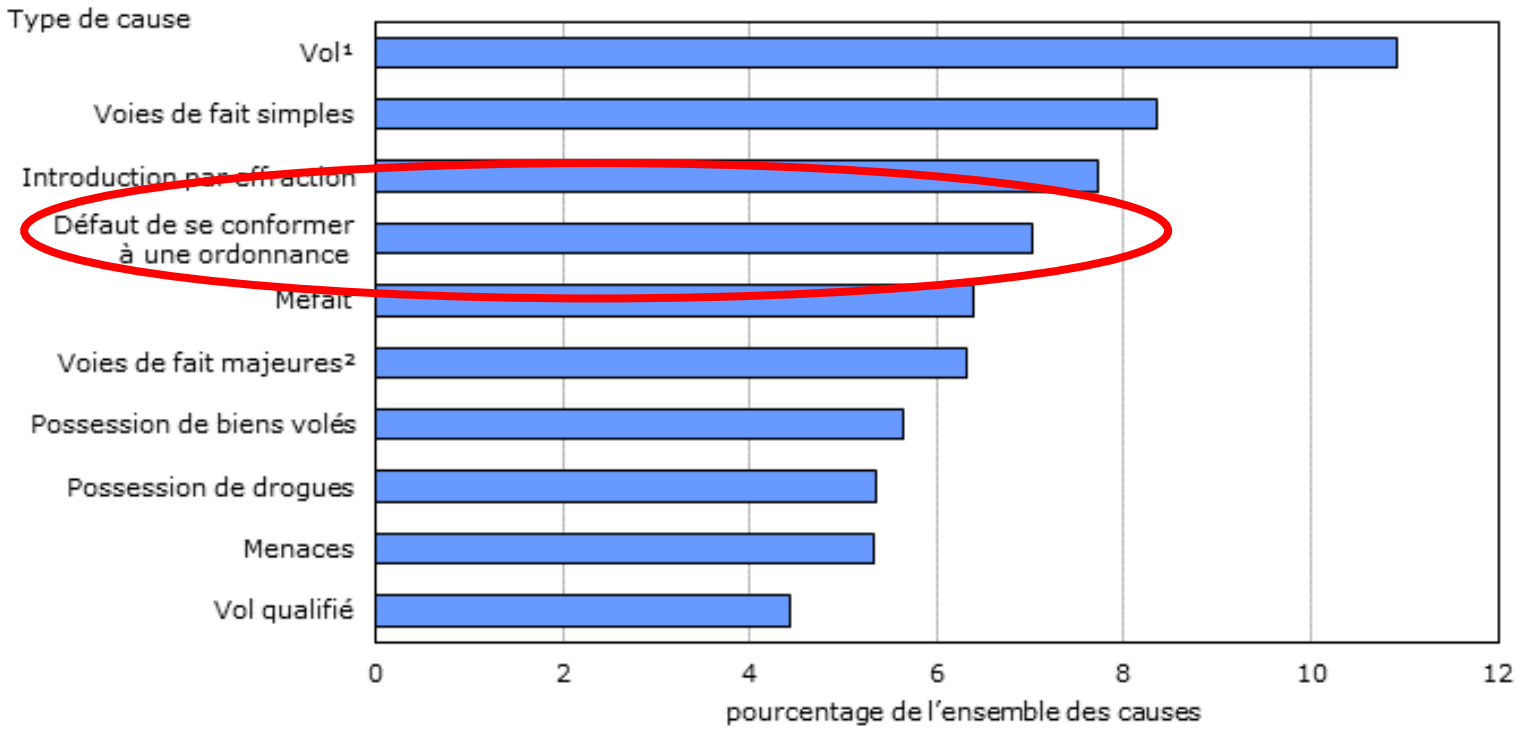

1. Comprend notamment le vol de plus de 5 000 $, le vol de 5 000 $ ou moins, et le vol de véhicules à moteur.
2. Comprend notamment les voies de fait armées (niveau 2) et les voies de fait graves (niveau 3).

Note : Une cause comprend une ou plusieurs accusations portées contre une personne ou une société qui ont été traitées par les tribunaux en même temps et qui ont fait l'objet d'une décision finale. Les causes qui comptent plus d'une accusation sont représentées par l'infraction la plus grave.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête intégrée sur les tribunaux de juridiction criminelle.

LES PROGRAMMES

- MT1_048 : « j'ai eu le programme [nom 1], j'ai eu le programme [nom2]. Il y a eu quoi aussi? Le.. j'ai eu le programme [nom 3], puis un autre que je me souviens pas le nom.

Intervenant: Et ça fait quoi ces ateliers-là sur toi, ton bien-être, mais aussi sur ta délinquance ?

- MT1_048 : « On a fait des jeux de rôles... des situations pour te gérer dehors. En gros c'est ça. Mais j'ai pas vu d'effet sur ma délinquance ?

LES PROGRAMMES

Interviewer : Participes-tu aux programmes toi?

- QC1_089 : « J'en ai pas besoin, mais ils me forcent à venir à ces ateliers-là! C'est la première chose quand tu arrives en centre de réadaptation, mais genre pourquoi je ferais l'atelier de toxico si je ne consomme pas » ?

Interviewer: Pis toi, c'est lequel que tu considères avoir besoin et pas besoin ?

- QC1_089 : Rien. Ils me disent que j'ai un problème de comportement mais... Mon comportement là, à l'extérieur là, moi je suis smate là. C'est ici que je vire fou! Ils passent leur temps à me retirer à ma chambre. C'est fou.

LES PROGRAMMES

- QC3_127 : « C'est parce que les ateliers qui sont imposés sont pas forcément des ateliers que le jeune a besoin. Tsé moi je me rappelle d'un atelier sur la toxicomanie, ca donne juste envie de se geler! À part ça, je ne vois pas ce que ça fait? Ils nous énumèrent toutes les drogues : ecstasy, PCP, Kétamine, tout.. Ils commencent par les effets. Ok. Ben criss, les effets ont l'air pas pire « Euphorie, c'est quoi euphorie? ». « L'euphorie c'est quand tu ris et que tu te sens bien ». Ok, ben c'est exactement ça qu'ils font! (...) Mais tsé, je veux dire, tout ça le jeune il a pas besoin de savoir ça ? Il a 17 ans, il a pas besoin de tout connaitre ça ?

LES PROGRAMMES

Interviewer: Est-ce que tu as fait des ateliers toi? MT4B_131 : oui beaucoup!

Interviewer: Ouais ? MT4B_131 : « Oui, pour gérer la violence. Sauf qu'on me disait : « MT4B_131, ferme ta gueule! » Genre, ils te disent... Imaginez que vous êtes un arbre, quel arbre être vous ? « Là je suis un érable! Un érable! » : « MT4B_131, ta gueule, écoutes les autres! » (rire). Tsé j'ai fait les cours de violence, le cours des respirations, des cours de comment s'auto-inspecter... ah oui! J'en ai eu vraiment, vraiment beaucoup. C'est dans ces cours là qu'on apprend à dire qu'est-ce qu'ils veulent entendre pour qu'ils nous câlissent patience là. Tu comprends? Je leur disais ce qu'ils voulaient entendre... et je l'ai fermée ma gueule! (rires) »

(...) « À cause de tous ces programmes. J'ai fait 8 mois de thérapie au Centre jeunesse. Puis le but c'est d'aller creuser dans les personnes, de chercher comment détruire une personne pour mieux la rebâtir. Comment aller jouer psychologiquement, ouais ouais. À cause de tous ces programmes, je peux sizer une personne comme ça en 5 minutes. Ça m'a vraiment ouvert beaucoup de portes que je ne suis pas capable de fermer. J'aimerais ça des fois être innocent comme j'ai déjà été tsé. Pis avancer innocemment dans la vie sans toutes ces préoccupations là... »

LES RAPPORTS AVEC LES INTERVENANTS

QC3_074: « Tsé ils te posent plein de questions bang, bang, bang, une après l'autre: « Tu as-tu changé ca? Pourquoi tu l'as pas changé? » Moi ça ne m'aide pas. On dirait que je viens pas bien. Je deviens marabout. Je deviens en colère et tout sort tout croche »;

QC3_085:: « Ben, ils posaient pas les questions pour savoir pourquoi j'agissais comme ça. C'était: « tu vas faire ça. Tu vas faire ça. T'as pas le droit de faire ça. » Moi tu ne me dis pas... tsé tu me dis de pas faire ça, c'est « Ah oui? Check ben, je vais aller le faire! »;

QC1_098: « Ils manquent de confiance. Oui, on a été des délinquants. Oui j'ai été dans le crime pis tout ça. Mais ça ne te donne pas le droit de tout contrôler. Ils nous contrôlent sans arrêt, à chaque minute de notre vie ici, ils nous contrôlent. Moi je fais... la plupart du temps... j'ai quand même des assez bons comportements. Mais on dirait qu'ils comptent pas assez les bons comportements. J'ai été arrogant une journée avec vous et tous le reste de la semaine j'ai bien fait ça, mais ils prennent en considération juste les choses négatives. Après ça on vient me dire que c'est pas bien de penser négatif ? C'est de la contradiction... ».

LES RAPPORTS AVEC LES INTERVENANTS

- QC2_111 « Ben parce qu'eux dans leur tête, c'est peu importe l'âge que tu as fait, tu as un crime. Tu es un criminel. Pour eux, c'est ça que tu vaux. Mais ils devraient voir qu'on est encore jeune puis que toutes les personnes font des erreurs. Pis eux aussi y'ont dû en faire des erreurs. Puis je suis sûr que leurs parents étaient là pour eux pis nanananana. Mais nous on n'a pas de parents. Faque quelqu'un les détruits encore de même, en leur disant qu'ils seront jamais libérés, ben ça leur creuse un trou. Ils sortent. Ils tombent dans la drogue, ils retournent pis ils se demandent jamais pourquoi ils retournent. PARCE QUE TU N'ES PAS LÀ POUR EUX ».

LES RAPPORTS AVEC LES INTERVENANTS

QC2_111 : « Tsé eux, ils s'en foutent. Ils ont leur famille, ils ont un chien, ils ont une maison. Faque eux, ils sont biens. Mais toi tu es jeune. Puis ils se sacrent de toi. Moi ça me met en maudit. Tu travailles avec des jeunes, tu es supposé d'aimer les jeunes. C'est toi l'intervenante. Faque le jeune c'est TA responsabilité en ce moment. Tsé moi j'ai pas de parents là-bas. Faque c'est EUX qui doivent prendre soin de moi, pis c'est pas ça qu'ils font. Pis tsé t'es un jeune. Tsé, je dirais pas un gars de 35 ans qui s'en va en prison. Tsé c'est pas la même donne qu'un enfant de 17 ans qui est déjà enfermé... »

ENCORE LA « FAUTE DES INTERVENANTS » ? PAS VRAIMENT…

- La mission première des intervenants de la LSJPA est de protéger la société. On a donc formé les intervenants à faire de la 'gestion de risque' aves l'approche RBR. Ce modèle d'intervention, qui a fait ses preuves depuis de nombreuses années auprès des adultes, repose sur l'idée que les jeunes présentent des niveaux de:
- Risques différents (le premier R): les jeunes qui sont à haut risque de récidive doivent avoir les interventions les plus soutenues (dosage, intensité) et ceux qui présentent un très faible risque, à la limite, ne devraient pas avoir d'intervention (pour éviter les effets iatrogènes comme le programme de drogue qui donne le goût d'en prendre);
- Les Besoins, eux, correspondent aux facteurs qui ont été identifiés comme étant en lien direct avec la récidive (attitude antisociale et comportements antisociaux, pairs antisociaux, troubles de dépendance, difficultés familiales ou éducatives-employabilité; loisirs (im)productifs) et finalement;
- le dernier R renvoie à la Réceptivité, soit la façon dont le jeune est disposé à être traité et comment il apprend en cours de traitement.

CETTE APPROCHE DÉVELOPPÉE POUR LES ADULTES, NE SEMBLE PAS AUSSI EFFICACE AVEC LES ADOLESCENTS

- Une première « méta-review » réalisée à partir de 58 méta-analyses (3000 études différentes) a montré que les adolescents qui sont traités avec une approche cognitive comportementale ont des taux de récidive plus élevés que les adolescents du groupe contrôle (Kim, Merlo et Benekos, 2013:p 182);
- Une seconde « méta-review » réalisée à partir de 56 méta-analyses a montré, pour sa part, que l'approche peut réduire de 20,32 % la récidive des jeunes traités comparativement au groupe contrôle qui ne reçoit pas d'intervention (Pappas et Dent, 2021, sous presse);
- Bref, même en y mettant tout son cœur... les jeunes traités avec cette approche vont à peine mieux s'en sortir que les jeunes du groupe contrôle.

MAIS POURQUOI NE REMET-ON PAS EN QUESTION L'APPROCHE ? PARCE QU'ON ATTRIBUE SES « ÉCHECS » À :

-une faible motivation au changement, à une manque de collaboration (de la part de l'adolescent), la présence de colère ou d'impulsivité (Garrett, 1985; Mulvey, Arthur et Repucci, 1993);

-à une mauvaise évaluation de la « réceptivité » de l'adolescent (Koehler, Losel, Akoensi et Humpreys, 2013);

-à une mauvaise utilisation des outils de mesure de risque (Luong et Wormith, 2011);

-à une mauvaise adéquation entre la mesure du risque et les cibles de l'intervention (Bonta, Rugge, Scott, Bourgon et Yessine, 2008; Flores, Travis et Latessa, 2004; Manchak et Cullen, 2015);

-à une formation inadéquate des intervenants au modèle (Thompson et McGrath, 2012; Manchak et Cullen, 2015);

-à une implémentation inadéquate de l'approche (Gendreau, Goggin et Smith, 1999; Manchak et Cullen, 2015; Andrews et Bonta, 2010).

BREF… CE N'EST JAMAIS LA « FAUTE » DE L'APPROCHE

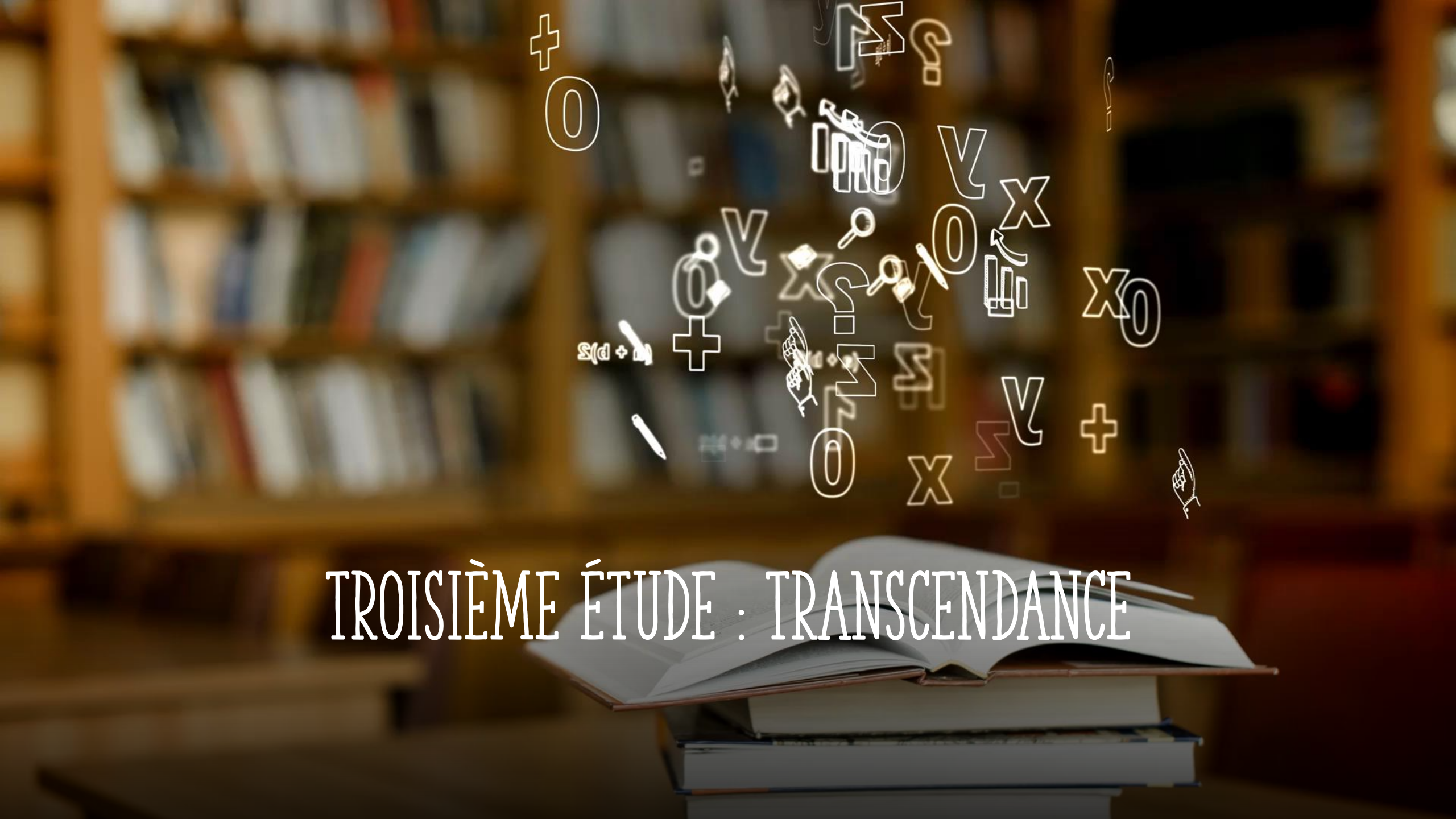

TROISIÈME ÉTUDE : TRANSCENDANCE

LA TRAME NARRATIVE DES JEUNES

- Des jeunes adultes qui ont fait l'expérience de la judiciarisation (8 femmes (moyenne de 28 ans) et 20 hommes (moyenne de 24 ans) ont raconté leur vie comme s'il s'agissait d'un livre en indiquant les moments les plus difficiles, les plus positifs, les points tournants dans leur trajectoire, leur vision de l'avenir et le cas échéant des moments où ils ont vécu une épiphanie (McAdams, 1993);
- Leurs propos permettent de comprendre pourquoi certains ne peuvent ou ne veulent pas se désister, comment certains y parviennent, mais surtout comment se vit la transition entre la délinquance et le désistement du crime.

CEUX QUI N'Y PARVIENNENT PAS

- 3 jeunes femmes et 4 jeunes hommes ont des récits de vie teintés de violences subies au sein de leur famille et, ensuite, dans leurs relations amoureuses;
- Leurs récits de vie sont incohérents, semés d'anachronismes, de contradictions. C'est comme si plusieurs vies étaient vécues en parallèle. Ils sont aux prises avec des troubles mentaux qui les empêchent de voir comment ils pourraient vivre autrement :
- G41 : « J'ai peur d'être agressif, même si je ne le veux pas. J'ai des bulles qui pètent dans le cerveau genre. Ça j'en ai gros. J'ai gros de pilules prescrites. J'ai commencé à entendre des voix dans ma tête. C'est bizarre. Ils me donnent des médicaments, pis c'est ça... »;
- F36 : « Moi je suis rendue agressive, impulsive, le trouble de personnalité extrême. Je ne sais pas qui je suis. Je ne sais même pas c'est quoi prendre soin de moi. Même les psychologues ne me rappellent pas, parce que je suis trop agressive ».

CEUX QUI NE PERÇOIVENT PAS CE QUE CELA LEUR APPORTERAIT

- Pour 5 jeunes hommes, la criminalité est devenue une échappatoire, une forme de reconnaissance, un rôle social, un revenu;
- Leur identité de contrevenant est pleinement assumée et ils ne comprennent pas la réaction sociale : G36 : « Mon petit gars, la mère essaie de m'enlever mes droits d'accès. Mais ça ne marchera pas, parce que j'ai jamais violenté une femme, j'ai jamais battu un enfant. Elle dit: « il fait des délits ». Ben oui! Je fais des délits, mais je reviens à la maison le soir! »;
- Pour eux, même l'expérience de l'incarcération est redéfinie de manière positive : « Je suis habitué de l'autre bord, en cage. Hier matin, je pensais combien je suis bien en cage. Le silence, la paix, pas tout le monde qui parle »;
- Dans une telle logique, il est peu probable que les sanctions les mènent vers le désistement.

CEUX QUI Y SONT PARVENUS

- Pour 3 femmes et 3 hommes : la criminalité est loin derrière;
- Pour plusieurs, c'est la peur de mourir (surdose, suicide, homicide) qui les amène à changer de vie. Pour eux, c'est la voie de la rescolarisation qui devient la planche de salut vers un avenir meilleur (plusieurs se dirigent vers la relation d'aide);
- Pour d'autres, ce sont vraiment les expériences avec d'autres personnes détenues par le biais de l'art thérapie ou encore par la formation professionnelle offerte pendant les incarcérations qu'ils trouveront un sens à leur vie : G43: « Je suis allé chercher tous les préalables pour faire mon cours de métier. J'ai aussi fait une thérapie. Ça m'a aussi rapproché de ma mère qui venait me voir à chaque semaine (en prison). Ma blonde m'a suivi ici (nom d'une autre ville). On a un appartement pas loin d'ici. J'ai abandonné mon cercle d'amis. Je vais m'en faire un autre... ».

CEUX QUI ESSAIENT

- 2 femmes et 8 hommes se situaient dans cet entredeux lors du partage de leur récit de vie;
- Pour eux, il est très difficile d'utiliser les ressources d'aide qui leur sont offertes : G42 : « C'est difficile, car ça veut dire refaire confiance au gouvernement, comme les services sociaux pis tout ca. Tu sais, j'ai beaucoup de difficulté avec l'autorité. Il faut donc que je commence à refaire confiance à l'autorité. Que c'est pas eux les méchants. C'est moi qui a décidé de devenir un bandit »;
- En plus d'une crainte envers les « autres », pendant cette étape critique, les jeunes doivent parvenir à se défaire de leur identité de contrevenant : G38 : « Quand j'étais dans ma cage, j'ai pris conscience que toute ma vie, je me suis dit que je n'allais pas être comme mon père. Mais en fait, je suis pareil que lui, même pire. Ça, m'a fait vraiment de la peine, parce que mon père je l'ai vu comme un sale toute ma vie ».

CEUX QUI ESSAIENT

- Les désisteurs en devenir, réalisent néanmoins qu'ils doivent se départir de leur identité négative pour pouvoir poursuivre leur processus de désistement : « Je commence à me plier aux valeurs de la société, et je dois oublier... »;
- Or, le chemin pour y parvenir leur échappe : G42 : « J'essaie de me refaire un but, me faire un bel avenir plus tard. Faque c'est ça mon but: me bâtir un avenir! » ou comme mentionne : F47 : « Je veux une vie stable, pis rangée avec mon chum, pis des amis normaux! Une vie qui a de l'allure, mais qu'est-ce que c'est être normal? J'ai comme le projet de retourner dans la société, mais j'ai encore de la misère avec ça »;
- Or, le fait d'être entre les deux est intolérable pour la plupart d'entre eux : G34 : « Si j'avais pas eu ça dans ma vie, j'aurais eu, j'aurais probablement fini mon secondaire cinq. J'aurais une belle job. Là rien pantoute! Je veux prouver que je ne suis pas un trou de cul, que je suis capable de faire des choses. Je n'ai pas toujours été un mauvais gars. Mais c'est dur ».

CES PROPOS CONFIRMENT QUE LE DÉSISTEMENT N'EST PAS FACILE, SURTOUT QUAND LE PROCESSUS DE CHANGEMENT IDENTITAIRE N'EST PAS COMPLÉTÉ

FIGURE 1

Le processus de désistement du crime

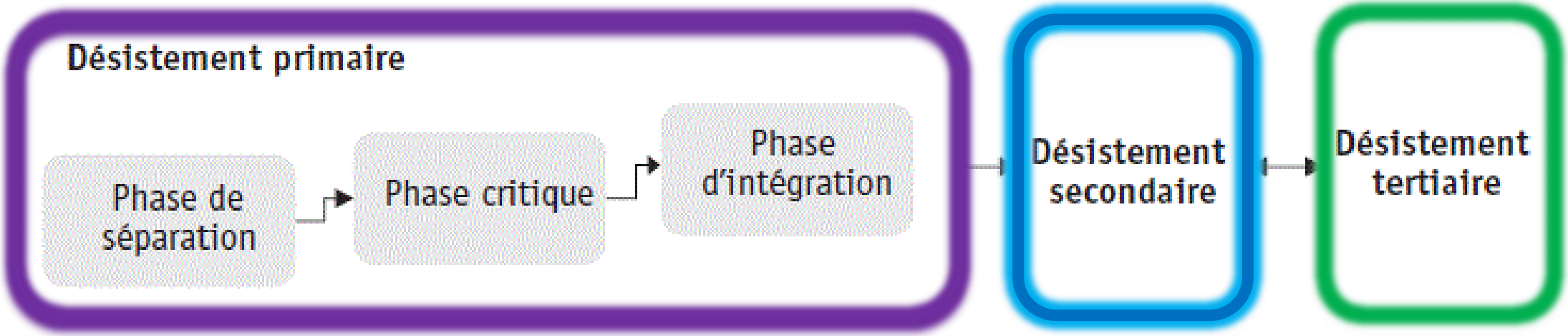

Modèle de Healy (2012), traduit par Villeneuve, F-Dufour et Turcotte (2020).

ET C'EST POUR CELA QUE CHEZ CERTAINS JEUNES L'APPROCHE RBR NE FONCTIONNE PAS

- Pour soutenir le désistement, il faut aider la personne à changer d'identité;
- Chaque fois qu'on lui prescrit un traitement pour la « gestion de sa colère »; on lui rappelle qu'il est colérique. L'adolescent en vient à intégrer cet aspect à son identité;
- En plus, plusieurs adolescents ne vont être exposés qu'aux renforcements négatifs de cette approche;
- Ils vont devenir de plus en plus agressifs;
- Ils vont être contrôlés davantage;
- Et être encore plus agressifs...

BREF: ON RISQUE DE CRÉER UN ENGRENAGE DANS LEQUEL LE JEUNE RESTE PRIS (« c'est toi qui me met dans marde »)

EN PLUS…

- L'adolescent qui commet des délits provient presque toujours d'une famille fragilisée;
- Malgré leurs difficultés, les familles (d'origine, élargies ou d'accueil) demeurent généralement engagées envers l'adolescent;
- Or, on a tendance à transformer les adultes en « collaborateurs-surveillants » de l'enfant, plutôt que de raffermir les liens entre eux;
- L'enfant a donc l'impression (peut-être avec raison) que désormais : tout le monde est contre lui. Il se renferme. Il devient colérique. Il consomme et refuse toute forme d'aide. Il manque à ses obligations (travaux communautaires, suivi probatoire, ODP);
- Il rentre encore plus loin dans le système. Il est encore plus en colère;
- PUIS UN JOUR IL SE DIT: F*CK IT (HALSEY, ARMSTRONG, & WRIGHT, 2017): TANT QU'À ÊTRE TRAITÉ EN CRIMINEL: JE VAIS ÊTRE UN BON CRIMINEL…

Heureusement :

-nous avons répertorié au moins 100 cas qui ont « fonctionné » (étude 1);

-nous avons récolté des propos très positifs envers les intervenants (étude 2);

-et nous avons pu voir les effets de ces traitements chez les jeunes adultes qui sont parvenus à se désister (étude 3).

TOUS CES CAS POSITIFS ONT DES POINTS COMMUNS

PREMIER ÉLÉMENT : UNE RELATION EXTRÊMEMENT PROCHE AVEC L'INTERVENANT OU LE DÉLÉGUÉ À LA JEUNESSE

- MT1_073 : « Tsé elle, je peux tout lui dire, pis elle va comprendre pis elle va te donner de l'amour. Pis sinon, elle est tout le temps chez moi, elle prend soin de ma famille aussi. Pis tsé, ma famille l'adore aussi. Puis elle est toujours là pour moi ». Intervieweur: puis c'est quoi l'impact du travail de cette déléguée sur ta délinquance ? ». MT1_073 : Ma déléguée elle s'occupe de MOI au grand complet »;
- MA2_054 : « Elle c'est vraiment la meilleure. Je l'ai depuis que je suis revenu de thérapie. C'est vraiment la meilleure là. C'est comme si c'était ma mère. Comme si c'était ma mère. C'est la relation. C'était pas pareil. Je me sentais compris, c'est comme genre ma mère ou ma grand-mère tsé... ce que j'aimais c'est que c'était pas elle et moi, mais elle-moi »;
- MA1_079 : « tsé c'est vraiment la chimie entre les deux. C'est donner de l'aide, puis essayer d'évoluer. C'est vraiment ça la clé: la chimie. Tsé le fait de se parler comme des amis ».

DEUXIÈME ÉLÉMENT : L'INTERVENTION EST CENTRÉE SUR LES FORCES DE L'ADOLESCENT

- MT1_073 : « Parce que je suis pas capable de bien m'exprimer et à me mettre en colère. Pis elle, elle m'aide à dire les trucs de la bonne façon. Elle m'apprend. Elle me trouve des moyens aussi. Tsé, elle m'a aussi fait rentrer à la boxe. La boxe pour moi, c'est un moyen de me calmer, me défouler. Faque c'est ça là: elle est tout le temps là pour moi ».

- MT1_048 : « Elle aborde les bons sujets. Elle me demande comment ma journée à été. Elle me parle de l'école, de la famille, de la maison, de mes amis, qu'est ce que je fais dehors pour les sports, les loisirs, les trucs que je faisais ».

CAS DE E.

- « Dans le cas de E. (qui a fait une crise de colère), il semble que c'était un trop plein, mais je lui demande de demeurer vigilant et de m'en parler au besoin. Il ne faut pas chercher de coupable, mais plutôt l'aider à vider son trop plein »;
- « E. est de belle humeur. Il fait un bilan positif de sa semaine. Il ne consomme plus du fait que nous sommes tous très présents »;
- « E. souhaite mettre fin à ses études. C'est dommage, car il a les capacités de les faire, mais nous travaillons avec lui pour trouver rapidement un rôle social »;
- « Il a trouvé un emploi »;
- « Nous faisons le bilan de sa garde différée. Il a bien collaboré et ses parents sont d'accord avec moi à l'effet qu'eux aussi été très supportants et positifs ».

TROISIÈME ÉLÉMENT : ILS IMPLIQUENT LA FAMILLE (TOUJOURS LE CAS DE E.)

- « Je demande à la mère si on lui fait souvent des reproches (à l'adolescent). Lui parle de la perception de leur fils. Je lui propose mon aide. Ne pas hésiter à m'appeler »;
- « Discussion avec le père. Il est plus blâmant envers E. Je reprends le tout sans embarquer dans le contenu en faisant voir à M. ce que l'on doit tirer des propos de l'adolescent. Que ce qu'il est capable de verbaliser c'est positif. Que son message est clair et facile à cerner. J'explique les changements que vit son fils, le tribunal, l'école, les gars, les interdits qui amènent la frustration. Je lui offre mon aide si lui aussi en sent le besoin »;
- « E. va bien. La mère collabore. Ne trouve pas que nos visites sont irritantes. Madame est heureuse du soutien »;
- « Nous faisons le bilan de sa garde différée. Il a bien collaboré et ses parents sont d'accord avec moi à l'effet qu'eux aussi été très supportants et positifs ».

EN RÉSUMÉ : UNE GRANDE PROPORTION D'INTERVENANTS ONT UNE APPROCHE D'INTERVENTION COMPATIBLE AVEC LE DÉSISTEMENT

- Il mettent l'accent sur le lien;
- Ils individualisent les interventions et impliquent la famille;
- Ils se centrent sur les forces de l'adolescent;
- Et sont réellement impliqués dans la recherche d'opportunités artistiques, sportives, récréatives ou occupationnelles dans la communauté qui servent de leviers de changement;
- Ils se placent du « côté » de l'adolescent et, au besoin, les défendent.

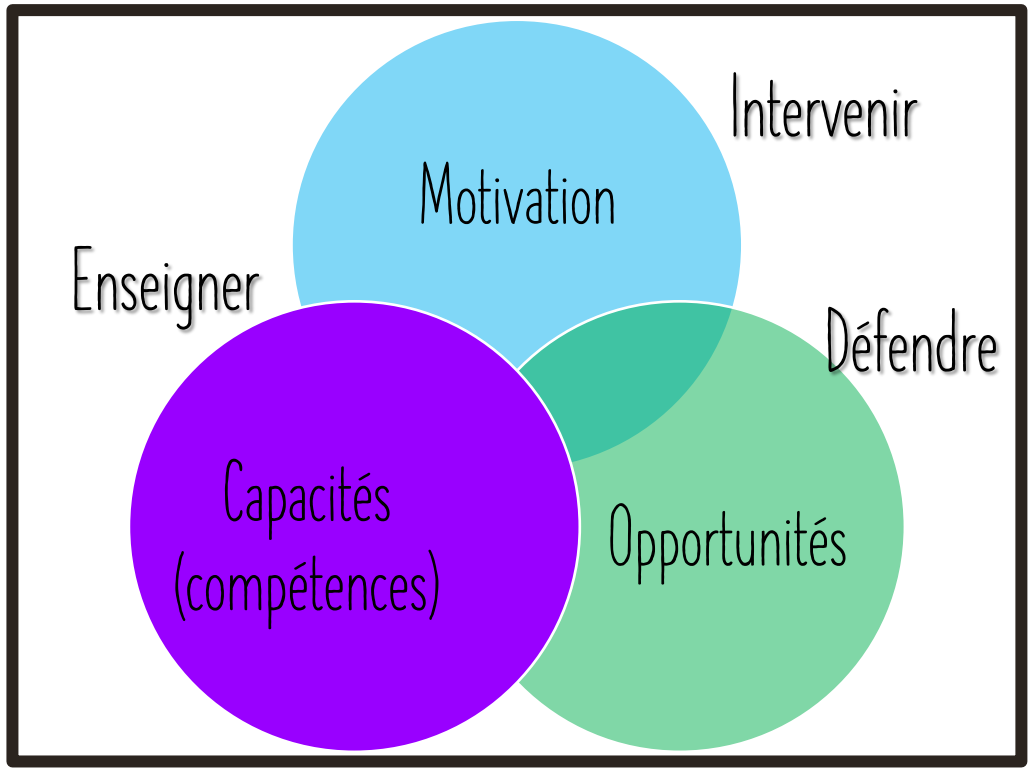

Tiré de McNeill et al. (2012)

BREF, LES INTERVENANTS DU SYSTÈME DE JUSTICE PÉNALE POUR ADOLESCENTS « NE SONT PAS DES TS », MAIS ILS NE DOIVENT PAS ÊTRE DES AGENTS DE PROBATION NON PLUS

- Le rôle qui semble le plus souvent associé au désistement des jeunes est celui d'un MENTOR;
- Quelqu'un qui a à cœur le développement global de l'adolescent et de sa famille (plutôt que de se percevoir comme le gestionnaire du risque);
- Qui les aide CONCRÈTEMENT à trouver « comment fonctionne la société »;
- Qui leur permette de voir comment « se construire un but » en montrant les diverses opportunités dans la communauté;
- Qui ne font pas reposer le fardeau du changement sur la « motivation » des adolescents, mais qui misent sur la force du lien thérapeutique pour la mise en œuvre des changements;
- Qui se placent du côté du jeune comme une mère, une grand-mère, un ami…

À NOTRE AVIS, IL NE SERAIT PAS DIFFICILE DE MODIFIER CERTAINES PRATIQUES POUR FACILITER LE DÉSISTEMENT

1-Sortir les délégué.es de la jeunesse des bureaux : leur place est dans la famille, dans le milieu de vie des jeunes, dans les écoles, etc.;

2-Changer le nom des ateliers pour éviter les effets iatrogènes « atelier des relations saines plutôt que de gestion de la colère »;

3-Éviter d'utiliser des termes à connotation négative envers les jeunes et leurs familles;

4- Susciter l'espoir qu'un « bel avenir » est toujours possible;

5-Soutenir TOUTES LES RÉALISATIONS POSITIVES plutôt que de punir celles qui sont inadéquates;

6-Travailler en collaboration avec les familles et leur offrir du soutien dans le but de rétablir des liens harmonieux.

MOTS DE LA FIN DE LA PART DES JEUNES

- QC2_111 : « Dis leur d'arrêter de sticker sur le fait qu'on a fait des délits. On est pas juste des délits, on est pas des criminels. On a une vie, des parents, on a des amis. Venez prendre le temps de nous parler »;
- QC3_127 : « Tsé oui, il y a des programmes, des ateliers, il y a tout là. Ça l'air parfait. Mais mettre ensemble des jeunes qui ont juste connu ça la délinquance? Tsé il faudrait favoriser l'école à l'externe pour qu'ils puissent s'adapter socialement et se sentir comme les autres. Tsé si tu vas à l'école externe, tu vas développer des connaissances d'ailleurs que le CR. Tsé il se fait des amis autres que les délinquants »;
- MA1_071 : «Ils devraient s'impliquer plus avec les jeunes. À cause, c'est rare qu'ils viennent nous voir où... Ils devraient être plus, d'après moi ça aiderait les jeunes. Ouais, qu'ils soient plus présents. Qu'ils viennent juste pour parler, on devrait aller marcher et parler de comment ça va à l'école, qu'est-ce que tu vas faire pendant l'été, c'est quoi tes projets... ».

RÉFÉRENCES DISPONIBLES SUR DEMANDE:

ISABELLE.F-DUFOUR@FSE.ULAVAL.CA

- Merci Guy Michaud de nous avoir acceuilli le temps de cette conference.